

Collège Sciences de la santé

Scolarité D.U. Santé

Case 148

146, rue Léo Saignat

CS 61292

33076 BORDEAUX Cedex

AEU
ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE CLINIQUE
ILE REUNION

UFR de rattachement : UFR des Sciences Odontologiques.

1/ Objectifs de la formation :

- Approfondir, en les diversifiant, les connaissances cliniques acquises lors de la formation initiale, et lors de la formation continue, conformément aux données actuelles de la science et de l'odontologie.
- Rejoindre le réseau insulaire de prise en charge des enfants et des porteurs de handicap.

2/ Responsables :

Responsable principal :

Audrey AUSSSEL

Collège Sciences de la santé
UFR des Sciences Odontologiques
146, rue Léo Saignat
33076 BORDEAUX Cedex

Téléphone : 06 59 39 80 74

E-mail : audrey.aussel@u-bordeaux.fr

Co-responsable :

Docteur Yves DELBOS

Collège Sciences de la santé
UFR des Sciences Odontologiques
146, rue Léo Saignat
33076 BORDEAUX Cedex

Téléphone : 06 26 36 32 57

E-mail : yves.delbos@u-bordeaux.fr

3/ Organisation générale de la formation :

3-1 Capacité d'accueil :

Minimum 8 et maximum 20.

3-2 Durée de la formation :

La formation dure 1 an et a lieu un an sur 2.

3-3 Enseignement théorique :

L'enseignement se fait en présentiel et à distance.

Le volume horaire global de la formation est de **70 heures** (35h en présentiel et 35h à distance).

Les cours en présentiel pour les TP et ED sont à la salle de conférence du Groupe Hospitalier Sud Réunion de Saint-Pierre, île de la Réunion.

3-4 Stage :

Le stage est obligatoire en cabinet dentaire ou au CH St Gilles

4/ Conditions d'inscription :

- Ouvert aux titulaires du Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire ou d'un diplôme équivalent
- Maîtrise de la langue française (écrit et oral).

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5/ Coût de la formation :

La formation est uniquement ouverte à la formation continue : 1 800€/an

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6/ Contrôle des connaissances et conditions de validation :

6-1 Nombre de session :

Il est organisé 2 sessions d'examen (1 session d'examen et 1 session de rattrapage en cas d'échec).

6-2 Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en :

- Une épreuve écrite sous forme de Question à Choix Multiples (QCM) ou Questions à Réponses Ouvertes et Courtes (QROC) et de Questions Rédactionnelles (QR).
- Un entretien oral est proposé en cas d'échec.

6-3 Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

6-4 Dispositions prévues en cas d'échec à l'oral :

Le redoublement est autorisé

7/ Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création : Conseil UFR des Sciences Odontologiques du 23/01/2024
Conseil du Collège Sciences de la santé du 13/02/2024
(Version 1)

Annexe
Programme de l'enseignement

Programme général et méthodes

1. Exposés thématiques, présentation de cas cliniques et discussion,
2. Travaux pratiques : ICDAS, MIH, Traumatologie
3. Stage d'observation MEOPA et AG
4. Complément e-learning

J1-J2 Diagnostic / plan de traitement

- Physiologie dentaire appliquée de la dent temporaire
- Classification ICDAS
- Bilan lésionnel et séquençage thérapeutique

J1-J2 Traitements coronaires

- Vernis F, SDF, CHX
- Scellement : indications et protocoles
- Biomatériaux d'obturation

J1-J2 Traitement pulpaires

- Coiffages ?
- Pulpectomie ou pulpectomie
- Cas particulier des DPI

J3 Traumatologie

- Recommandations IADT
- Techniques de revascularisation
- Contention

J4-Anomalies dentaires

- Fluorose et autres anomalies acquises
- AIH et DGI
- MIH et HSPM

J5-Patients à besoins spécifiques

- Sédation médicamenteuse / AG
- Prise en charge sous MEOPA (cahier des charges ONCD)
- Hypnose médicale